

## Contexte et objectif général de la formation

Former les agents des collectivités territoriales gestionnaires de FSE à la mise en œuvre opérationnelle de la délégation de gestion des crédits du FSE.

### Objectifs pédagogiques

Connaître le cadre communautaire et national d'intervention des fonds européens.

- Connaître l'organisation administrative nationale du FSE.
- Comprendre le mode de fonctionnement d'un organisme intermédiaire (respect de la piste d'audit).
- Points sur les principales simplifications administratives pour le programme 2014-2020.

### Programme

Le cadre communautaire d'appui du FSE en France et la piste d'audit : Introduction sur le contexte communautaire et son évolution récente

- Contexte réglementaire
- Le PON FSE
- Dieccte, / Collectivités Territoriales)
- L'autorité de certification (DRFIP)
- L'autorité d'audit (CICC)
- Le DSGC et sa mise en œuvre opérationnelle
- La réserve de performance et ses conséquences en termes de pilotage
- Le contrôle interne

### Principes d'intervention

Formation en petits groupes (6 à 15 personnes) permettant une bonne interaction avec le formateur

Remise de supports de formation (présentation au format PowerPoint ; sites Internet à consulter)

**Public :** Agents des collectivités Territoriales gestionnaire de crédits FSE

**Durée :** 1 jour (7h)

**Horaires :** 8h30 – 16h30

**Lieu :** Centre d'affaires de la Pointe Simon, avenue Loulou Boislaville, 97200 Fort-de-France Martinique

**Tarif :** 500€ TCC / participant – Ce tarif forfaitaire comprend l'animation de la formation, les supports pédagogiques, le café d'accueil ainsi que le déjeuner.

**Date :** En fonction du nombre d'inscrits

**Formateur :**

**Thidiane DOUKOURÉ**, expert national de fonds européens

**Renseignement et inscription :**

**Inscrivez-vous en cliquant [ici](#).....**

Demandes de renseignement :

[contact@europeancaribproject.com](mailto:contact@europeancaribproject.com)

*Nature de l'action de formation :*

*(Article L6313-1 du Code du Travail)*

*Actions d'adaptation et de développement des compétences de salariés*

**Modalités de suivi et sanction**

- Attestation de formation